



Réf dossier : 6629  
N° ordre de passage : 28  
N° annuel : C2021\_0186

## **DÉLIBÉRATION** **RÉUNION DU CONSEIL DU 5 JUILLET 2021**

### **Ressources et moyens - Finances - - Décision modificative n° 1**

Le budget primitif 2021, voté en décembre dernier, nécessite des ajustements, pour certains importants, afin :

- de reprendre les résultats de 2020,
- d'effectuer des modifications comptables neutres financièrement,
- d'ajuster des dépenses et des recettes nouvelles,
- de prendre en compte les impacts budgétaires de nouvelles mesures liées aux conséquences économiques, financières et sociales de la Covid-19

Parmi les mouvements budgétaires, les propositions suivantes peuvent être soulignées :

#### **Budget principal**

En fonctionnement, les nouvelles recettes concernent essentiellement :

- la reprise des résultats,
- les recettes fiscales suite aux notifications reçues pour 8,3 M€ :
  - contributions directes en baisse de 5,9 M€ :
  - ajustement de la CVAE de 5,9 M€,
  - baisse de la CFE de 11,9 M€ suite à la réforme des valeurs locatives des locaux industriels (Loi de finances 2021),
  - compensation de l'Etat pour perte de CFE pour un montant de 14,7 M€,
  - un complément de DGF de 0,3 M€.

Il est également inscrit des ajustements à la baisse des redevances et des recettes billettiques (musées, patinoire...) pour 0,77 M€.

Les principales dépenses concernent :

- des reversements de fiscalité pour 0,8 M€ (dont 0,67 M€ d'exonération de CFE dans le cadre de la crise sanitaire),
- des études et aides économiques pour 0,7 M€ (aides aux loyers 0,5 M€, redynamisation du

- commerce 0,13 M€, études diverses 0,1 M€, l'évènement Hackaton),
- les dépenses liées à la culture pour 0,65 M€ (dont 0,3 M€ de subvention pour la régie des Équipements culturels, 0,2 M€ pour l'appel à projet Relance Culturelle plein air, un complément de 40 K€ de subvention à Rouen Capitale Européenne de la Culture),
- une avance sur la subvention Armada 2023 : 0,1 M€,
- des dépenses sur la sécurité industrielle et la culture du risque notamment dans le cadre du partenariat avec l'ICSI (Institut pour une Culture de Sécurité Industrielle),
- un ajustement des dépenses pour le PPP (Partenariat Public Privé pour l'éclairage public) : 0,35 M€ suite aux travaux de T4 et de Cœur de Métropole,
- des prestations Environnement : 0,3 M€ (0,1 M€ d'études Air climat Energie, 60 K€ pour le développement du plan marketing et communication de la SPL STERN, 60 K€ pour l'accompagnement des communes sur le PAT),
- Vaccin' Arena : 0,3 M€ de dépenses. Une recette prévisionnelle de l'ARS est inscrite pour le même montant.
- la patinoire Boissière : 0,2 M€ (ajustement des coûts réels de la convention avec la Ville de Rouen),
- un ajustement de l'exploitation de la vélostation : 0,1 M€,
- des prestations informatiques : 0,124 M€ (SMS groupés, Ma Ville dans ma poche, abonnement logiciel prévention..),
- la concertation pour l'aménagement Rouen Flaubert : 44 K€,
- l'entretien des bâtiments et actions logistiques : 0,17 M€ (loyer, charges de la vélostation).

En section d'investissement, les principales inscriptions sont relatives aux reports des engagements de crédits de l'exercice 2020 qui n'ont pas donné lieu à des mandatements.

Ainsi en recette, des subventions et participations attendues (Région 12,3 M€, Etat 7,2 M€, Communes 6,9 M€, FEDER 2,5 M€, Département 1,7 M€...) ont été reportées pour un montant de 31,7 M€.

En dépense d'investissement, un montant de 76,1 M€ a été reporté et correspond à des projets ou des fonds de concours en cours de réalisation et qui ont donc fait l'objet d'engagements : 15,8 M€ de fonds d'aide aux communes (FAGIP, FSIC ), 11,9 M€ au titre de l'habitat, 27,4 M€ pour les espaces publics. Outre ces crédits de reports, des ajustements de crédits à la hausse ou à la baisse sont proposés.

Parmi ces principaux ajustements, nous pouvons noter :

Propositions de crédits en réduction :

- Les travaux liés à l'ESADHAR : - 0,94 M€,
- Les travaux liés à l'Opéra : - 0,25M€,
- Les crédits de paiement pour la réhabilitation du stade Diochon :-1,1 M€,
- Seine à vélo : - 0,3 M€
- Concession RNA : -1,9 M€ ajustement des CRAC,
- Biopolis III : -4,3M€ (report du rachat de 18 mois),

#### Propositions de crédits en augmentation :

- Travaux bâtiments : 0,5 M€ (dont Parc expo 0,1 M€, bornes de recharges 0,2 M€, aménagement vélostation 0,3 M€),
- Environnement Participation au capital SEM/SPL STERN : 1,9 M€ d'inscription complémentaire (dont 0,8 M€ pour la prise de capital dans la SEM West Energie, et 0,8 M€ pour la prise de capital pour la SPL ALTERN ),
- Participation au capital de GO CAPITAL : 0,2 M€,
- Parc Urbain des Bruyères : 1,6 M€ (ajustement des crédits de paiement),
- Rouen Flaubert : 0,9 M€ (ajustement des crédits de paiement),
- Logiciels et matériels informatiques : 0,7 M€,
- Travaux stade Diochon (hors AP) : 1,2 M€ (dont Ecran géant 0,4 M€, redistribution des locaux 0,3 M€, Panneaux LED 0,4 M€, remplacement conduite AEP 0,2 M€),
- Équipement de gestion de trafic et travaux sur les espaces publics : 0,5 M€ (dont réseaux de voiries 0,4 M€),
- Extension des réseaux électriques : 0,4 M€,
- Aménagement des quais bas rive gauche à Rouen : 0,3 M€ (aire de Beach volley, skate park),
- Déploiement de bornes électriques : 0,3M€ (mise en œuvre e 2 nouvelles bornes d'ici la fin de l'année),
- Culture, acquisitions : 0,3 M€ (Escape Game Robert le Diable, œuvre MBA Walter Crane),
- Résorption des Friches : 0,2 M€ (garage Glorion à Caudebec-lès-Elbeuf, Shocher à Elbeuf, Orgachim à Oissel),
- Vélostation matériel et mobilier : 0,2,
- Équipements de régulation de trafic : 0,1 M€

Les propositions de Budget Supplémentaire des budgets annexes Déchets Ménagers, des Transports et de la régie Rouen Normandie Création engendrent un ajustement des subventions d'équilibre du budget principal (détail à suivre).

#### Budget des transports

En investissement, ce Budget Supplémentaire permet principalement au regard de l'avancement des projets, d'ajuster à la baisse les inscriptions de crédit de paiement (CP) des acquisitions de bus et de minibus, respectivement de 2M€ chacune. Pour équilibrer cette décision modificative, et compte tenu de l'affectation des résultats, l'emprunt prévisionnel est réduit de 5,9 M€ ainsi que la subvention du budget principal de 14,9 M€.

#### Budget des Zones d'activité

Les principaux mouvements concernent l'affectation des résultats et le reversement de l'excédent au budget principal.

#### Budget des Déchets ménagers

Les mouvements concernent principalement l'affectation des résultats excédentaires, la diminution

de la subvention du budget principal de 3,9 M€ et une inscription de crédits de provision en dépenses d'investissement de 1,5 M€.

Pour ces quatre budgets en cumul, une diminution des inscriptions de recettes d'emprunts de 16,9 M€ est proposée.

#### Régie de l'Eau

Les principales inscriptions sont liées à des ajustements d'écritures comptables, et des régularisations de la redevance pollution auprès de l'Agence de l'Eau. Sur l'exercice 2017, la Métropole était redevable de 0,28 M€ auprès de l'agence de l'Eau et sur 2018, l'Agence de l'Eau était redevable à hauteur de 0,4 M€ auprès de la Métropole. Sont également inscrits des crédits pour les non-valeurs, ainsi qu'une provision pour créances irrécouvrables complémentaire en application des principes de prudence et de sincérité de 1,55 M€.

L'excédent d'investissement et l'affectation du résultat excédentaire permettent de réduire l'inscription d'emprunt de 9,5 M€.

#### Régie de l'Assainissement

En fonctionnement, comme sur le budget de l'eau, il est inscrit en recette un trop-perçu de redevance modernisation par l'Agence de l'Eau de 0,42 M€.

Une provision pour contentieux est créée pour faire face à d'éventuels contentieux.

Des crédits pour les non-valeurs sont inscrits, ainsi qu'une provision pour créances irrécouvrables de 0,77 M€.

La section d'investissement fait apparaître une augmentation des crédits en dépenses des frais de branchements et un remboursement anticipé de la dette de 1,7 M€.

#### Régie Rouen Normandie Création

Cette décision modificative intègre la reprise du résultat 2020, des dépenses supplémentaires de location auprès de l'EPFN suite au report du rachat de BIOPOLIS3, et une diminution des recettes liées aux loyers suite au dispositif d'exonération d'entreprises locataires de la Métropole pendant le confinement.

#### Régie Énergie Calorifique

Cette décision modificative intègre quasi uniquement la reprise du résultat 2020.

Au regard de tous ces éléments, la Métropole diminue les inscriptions de recettes d'emprunt pour un montant total de 29 M€.

Le Quorum constaté,

Le Conseil métropolitain,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire, dans sa rédaction issue de la loi n° 2021-689 du 31 mai 2021 relative à la gestion de la sortie de l'état d'urgence sanitaire,

Vu les statuts de la Métropole,

Vu les avis favorables du Conseil d'exploitation des Régies publiques de l'Eau et de l'Assainissement en date du 22 juin 2021, de la Régie Rouen Normandie Création en date du 18 juin 2021 et de la Régie de l'Énergie calorifique,

Ayant entendu l'exposé de Monsieur Nicolas ROULY, Vice-Président,

Après en avoir délibéré,

**Considérant :**

- la décision d'affectation des résultats de clôture,
- les propositions d'inscription de dépenses et de recettes nouvelles,
- les ajustements de crédits liés au recalage des AP/CP (Autorisations de programmes/ Crédits de paiement),

Le budget supplémentaire s'équilibre de la manière suivante :

<u>Budget Principal</u>	SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
DÉPENSES	Chapitre 011	2 172 837,00	Chapitre 041	2 634 002,00
	Chapitre 012	-44 100,00	Chapitre 040	100,00
	Chapitre 014	799 885,00	Chapitre 13	1 136 418,00
	Chapitre 65	-17 787 045,71	Chapitre 20	4 284 593,95
	Chapitre 023	24 748 953,31	Chapitre 204	36 098 852,56
			Chapitre 21	26 652 812,97
			Chapitre 23	5 687 298,75
			Chapitre 26	2 057 000,10
			Chapitre 27	408 000,00
			Chapitre 45	94 803,46
<b>TOTAL</b>	<b>9 890 529,60</b>		<b>79 053 881,79</b>	
RECETTES	Chapitre 70	-361 105,00	Chapitre 041	2 634 002,00
	Chapitre 73	20 883,00	Chapitre 10	32 516 111,14
	Chapitre 731	-5 918 162,00	Chapitre 13	29 256 674,27
	Chapitre 74	15 299 284,00	Chapitre 16	-11 891 477,82
	Chapitre 75	849 529,60	Chapitre 27	435 000,00
	Chapitre 042	100,00	Chapitre 45	333 313,18
			Chapitre 021	24 748 953,31
		Chapitre 011	1 021 305,71	
<b>TOTAL</b>	<b>9 890 529,60</b>		<b>79 053 881,79</b>	

<u>Budget annexe des transports</u>	SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
DÉPENSES	Chapitre 011	-468 200,00	Chapitre 20	750 195,51
	Chapitre 65	475 000,00	Chapitre 21	-274 048,76
	Chapitre 67	88 000,00	Chapitre 23	4 493 652,96
	Chapitre 023	2 400 000,00	Chapitre 040	410,00
			Chapitre 001	3 137 919,29
<b>TOTAL</b>	<b>2 494 800,00</b>		<b>8 108 129,00</b>	
RECETTES	Chapitre 74	-14 927 573,95	Chapitre 13	11 439 643,56
	Chapitre 042	410,00	Chapitre 16	-5 899 590,00
	Chapitre 002	17 421 963,95	Chapitre 10	168 075,44
			Chapitre 021	2 400 000,00
<b>TOTAL</b>	<b>2 494 800,00</b>		<b>8 108 129,00</b>	

<u>Budget annexe des zones d'activités économiques</u>	SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
DÉPENSES	Chapitre 65	1 255 770,60	Chapitre 001	2 724 800,07
<b>TOTAL</b>	<b>1 255 770,60</b>		<b>2 724 800,07</b>	
RECETTES	Chapitre 002	1 255 770,60	Chapitre 16	2 724 800,07
<b>TOTAL</b>	<b>1 255 770,60</b>		<b>2 724 800,07</b>	

<u>Budget annexe des déchets ménagers</u>	SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
DÉPENSES	Chapitre 011	35 000,00	Chapitre 040	93 000,00
			Chapitre 041	1 343 000,00
			Chapitre 21	5 044 059 ,55
			Chapitre 23	1 666 701,21
<b>TOTAL</b>	<b>35 000,00</b>		<b>8 146 760,76</b>	
RECETTES	Chapitre 002	3 897 115,72	Chapitre 001	8 876 307,76
	Chapitre 042	93 000,00	Chapitre 041	1 343 000,00
	Chapitre 731	-52 164,00	Chapitre 13	-300 000,00
	Chapitre 74	-3 902 951,72	Chapitre 16	-1 772 547,00
<b>TOTAL</b>	<b>35 000,00</b>		<b>8 146 760,76</b>	

<u>Budget de la Régie Publique de l'Eau</u>	SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
DÉPENSES	Chapitre 011	914 576,00	Chapitre 20	334 434,63
	Chapitre 65	347 000,00	Chapitre 21	1 199 913,89
	Chapitre 67	27 796,00	Chapitre 23	11 052 328,17
	Chapitre 68	1 550 000,00		
	Chapitre 014	250 155,00		
	Chapitre 023	10 053 026,87		
<b>TOTAL</b>	<b>13 142 553,87</b>		<b>12 586 676,69</b>	
RECETTES	Chapitre 70	700 000,00	Chapitre 13	1 744 333,00
	Chapitre 77	407 151,00	Chapitre 16	-9 546 176,87
	Chapitre 78	347 000,00	Chapitre 021	10 053 026 ,87
	Chapitre 002	11 688 402,87	Chapitre 001	843 698,08
			Chapitre 10	9 491 795,61
<b>TOTAL</b>	<b>13 142 553,87</b>		<b>12 586 676,69</b>	

<u>Budget de la Régie publique de l'Assainissement</u>	SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
DÉPENSES	Chapitre 011	109 000,00	Chapitre 20	551 833,13
	Chapitre 65	319 000,00	Chapitre 21	2 427 394,44
	Chapitre 68	1 770 000,00	Chapitre 23	13 461 859,79
			Chapitre 040	30 252,00
	Chapitre 023	2 482 526,67	Chapitre 16	1 702 274,67
			Chapitre 001	4 093 525,02
<b>TOTAL</b>	<b>4 680 526,67</b>		<b>22 267 139,05</b>	
RECETTES	Chapitre 042	30 252,00	Chapitre 13	4 176 292,00
	Chapitre 77	421 773,81	Chapitre 16	1 035 854,00
	Chapitre 78	254 000,00	Chapitre 10	14 572 466,38
	Chapitre 002	3 974 500,86	Chapitre 021	2 482 526,67
<b>TOTAL</b>	<b>4 680 526,67</b>		<b>22 267 139,05</b>	

<u>Budget de la régie Rouen Normandie Création</u>	SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
DÉPENSES	Chapitre 011	237 995,00	Chapitre 20	2 919,96
	Chapitre 023	114 700,00	Chapitre 21	73 065,62
			Chapitre 23	330 867,50
<b>TOTAL</b>	<b>352 695,00</b>		<b>406 853,08</b>	
RECETTES	Chapitre 002	673 994,04	Chapitre 021	114 700,00
	Chapitre 74	-277 499,04	Chapitre 10	196 465,80
	Chapitre 75	-43 800,00	Chapitre 001	95 687,28
<b>TOTAL</b>	<b>352 695,00</b>		<b>406 853,08</b>	

<u>Budget de la régie de l'Énergie Calorifique</u>	SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
	DÉPENSES	Chapitre 67	5 000,00	Chapitre 20
Chapitre 023		3 322 940,03	Chapitre 21	151 542,70
			Chapitre 23	656 775,08
			Chapitre 001	164 650,08
<b>TOTAL</b>	<b>3 327 940,03</b>		<b>1 018 472,37</b>	
RECETTES	Chapitre 002	3 327 940,03	Chapitre 13	180 000,00
			Chapitre 16	-2 672 940,03
			Chapitre 021	3 322 940,03
			Chapitre 10	188 472,37
<b>TOTAL</b>	<b>3 327 940,03</b>		<b>1 018 472,37</b>	

**Décide (Abstention : 9 voix) :**

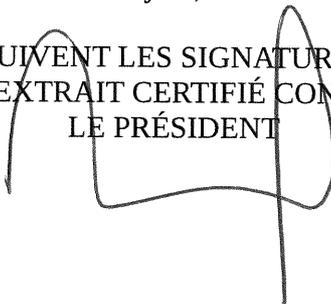
- d'adopter, chapitre par chapitre, le présent budget supplémentaire,

et

- d'approuver les ajustements de crédits liés au recalage des AP/CP (Autorisations de programmes / Crédits de paiement).

Fait à ROUEN les jour, mois et an susdits.

SUIVENT LES SIGNATURES  
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME  
LE PRÉSIDENT



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen, 53 avenue Gustave Flaubert, 76000 ROUEN, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et/ou notification. Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi via l'application informatique "télérecours citoyens" accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

## RÉUNION DU CONSEIL DU 5 JUILLET 2021

### LISTE D'EMARGEMENT

#### **Etaient présents :**

M. AMICE (Saint-Pierre-de-Manneville), M. ANQUETIN (Saint-Aubin-Epinay), Mme ATINAULT (Rouen) à partir de 18h14, M. BARON (Freneuse), M. BARRE (Oissel), M. BIGOT (Petit-Couronne), Mme BIVILLE (Saint-Etienne-du-Rouvray), Mme BONA (Ymare), M. BONNATERRE (Caudebec-lès-Elbeuf), Mme BOTTE (Oissel), Mme BOULANGER (Canteleu), M. BREUGNOT (Gouy), M. BUREL (Canteleu), M. CALLAIS (Le Trait), Mme CARON Marie (Canteleu), M. CHAUVIN (Saint-Martin-de-Boscherville), Mme COGNETTA (Sotteville-lès-Rouen), M. DEBREY (Fontaine-sous-Préaux), Mme DE CINTRE (Rouen), M. DEHAIL (Saint-Aubin-Celloville), M. DELALANDRE Jean (Duclair) à partir de 18h26, M. DELALANDRE Julien (Jumièges), M. DELAPORTE (Val-de-la-Haye) à partir de 19h00, M. DELAUNAY (Saint-Jacques-sur-Darnétal), M. DEMAZURE (La Neuville-Chant-d'Oisel), M. DUFLOS (Les Authieux-sur-le-Port-Saint-Ouen), Mme DUTARTE (Rouen), Mme EL KHILI (Rouen), M. EZABORI (Grand-Quevilly), Mme FERON (Grand-Quevilly), M. GAMBIER (Déville-lès-Rouen), Mme GOUJON (Petit-Quevilly), M. GRELAUD (Bonsecours) jusqu'à 20h46, M. GRISEL (Boos), Mme GROULT (Darnétal) jusqu'à 20h57, M. GUILBERT (Franqueville-Saint-Pierre), Mme HEROUIN LEAUTEY (Rouen) à partir de 20h19, M. HIS (Saint-Paër), M. HOUBRON (Bihorel), M. JOUENNE (Sahurs), M. LABBE (Rouen), M. LAMIRAY (Maromme) jusqu'à 21h11, Mme LAMOTTE (Sainte-Marguerite-sur-Duclair), M. LANGLOIS (Amfreville-la-Mivoie), M. LECERF (Darnétal) jusqu'à 19h05, M. LE COUSIN (Saint-Etienne-du-Rouvray), M. LECOUTEUX (Belbeuf), M. LEFEBVRE (Anneville-Ambourville), M. LE GOFF (Moulineaux), Mme LESAGE (Grand-Couronne), Mme LESCONNEX (Rouen), M. LESIEUR (Sotteville-lès-Rouen), Mme MAMERI (Rouen), M. MARCHANI (Rouen), M. MARUT (Grand-Quevilly), M. MASSON (Saint-Aubin-lès-Elbeuf) jusqu'à 21h47, M. MAUGER (Saint-Pierre-de-Varengeville), M. MAYER-ROSSIGNOL (Rouen), M. MENG (La Bouille), M. MERABET (Elbeuf), Mme MEZRAR (Saint-Pierre-lès-Elbeuf), M. MOREAU (Rouen), Mme MOTTE (Petit-Quevilly), M. MOYSE (Saint-Etienne-du-Rouvray), Mme MULOT (Notre-Dame-de-Bondeville), M. NAIZET (Rouen), Mme NICQ-CROIZAT (Mont-Saint-Aignan), M. NOUALI (Petit-Quevilly), Mme PANE (Sotteville-lès-Rouen), M. PEREZ (Bois-Guillaume), M. PONTY (Berville-sur-Seine), M. RAOULT (Grand-Couronne), Mme RAVACHE (Saint-Etienne-du-Rouvray), Mme RENO (Sotteville-lès-Rouen), M. RIGAUD (Petit-Quevilly), Mme RODRIGUEZ (Saint-Etienne-du-Rouvray), M. ROULY (Grand-Quevilly), M. ROUSSEAU (Bardouville), M. ROYER (Hénouville), Mme SANTO (Roncherolles-sur-le-Vivier), Mme SERAIT (Elbeuf), Mme SLIMANI (Rouen), M. SORET (Rouen), M. SOW (Rouen) à partir de 18h14, Mme THIBAUDEAU (Epinay-sur-Duclair) à partir de 19h21, M. TIMMERMAN (Sotteville-lès-Rouen), Mme TOCQUEVILLE (Maromme), M. VENNIN (Le Mesnil-Esnard), M. VERNIER (Sotteville-lès-Rouen) à partir de 18h15, M. VION (Mont-Saint-Aignan), M.

WULFRANC (Saint-Etienne-du-Rouvray) jusqu'à 19h57.

**Etaient représentés conformément aux dispositions de l'article L 2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales :**

Mme ARGENTIN (Rouen) pouvoir à M. LABBE, M. BEREGOVOY (Rouen) pouvoir à M. MOREAU, Mme BERNAY (Malaunay) pouvoir à Mme BOULANGER, Mme CARON Marine (Rouen) pouvoir à M. BONNATERRE, Mme CERCEL (Tourville-là-Rivière) pouvoir à M. LE COUSIN, Mme CHABERT-DUKEN (Mont-Saint-Aignan) pouvoir à M. VION, M. DELAPORTE (Val-de-la-Haye) pouvoir à M. MAYER-ROSSIGNOL jusqu'à 19h00, Mme DELOIGNON (Déville-lès-Rouen) pouvoir à M. GAMBIER, Mme DUBOIS (Grand-Quevilly) pouvoir à M. ROULY, Mme FLAVIGNY (Mont-Saint-Aignan) pouvoir à M. VION, M. GRELAUD (Bonsecours) pouvoir à M. ROUSSEAU à partir de 20h46, M. GRENIER (Le Houlme) pouvoir à M. MOYSE, Mme GROULT (Darnétal) pouvoir à M. LECOUTEUX à partir de 20h57, M. HUE (Quévreville-la-Poterie) pouvoir à M. VENNIN, M. LAMIRAY (Maromme) pouvoir à Mme TOCQUEVILLE à partir de 21h11, M. LECERF (Darnétal) pouvoir à M. GAMBIER à partir de 19h05, Mme LEMARCHAND (Le Mesnil-sous-Jumièges) pouvoir à M. DELALANDRE, Mme MABILLE (Bois-Guillaume) pouvoir à Mme LESCONNEX, Mme MALLEVILLE (Rouen) pouvoir à Mme RENO, Mme MANSOURI (Rouen) pouvoir à Mme EL KHILI, M. MARCHE (Cléon) pouvoir à Mme MEZRAR, M. MARIE (Elbeuf) pouvoir à M. MERABET, M. MARTOT (Rouen) pouvoir à Mme NICQ-CROIZAT, M. MERLIN (Saint-Martin-du-Vivier) suppléé par Mme BERTHEOL jusqu'à 20h57, M. MEYER (Sotteville-sous-le-Val) pouvoir à M. DEMAZURE, Mme MEYER (Caudebec-lès-Elbeuf) pouvoir à M. BONNATERRE, M. de MONCHALIN (Rouen) pouvoir à M. MARCHANI, M. PELTIER (Isneauville) pouvoir à M. HOUBRON, M. PETIT (Quevillon) suppléé par M. QUESNE, M. ROUSSEL (Hautot-sur-Seine) pouvoir à M. JOUENNE, Mme SOMMELLA (Yville-sur-Seine) pouvoir à M. LEFEBVRE, M. SPRIMONT (Rouen) pouvoir à Mme MAMERI, M. WULFRANC (Saint-Etienne-du-Rouvray) pouvoir à Mme RODRIGUEZ à partir de 19h57.

**Etaient absents :**

Mme BOURGET (Houpeville), M. BURES (Rouen), Mme DEL SOLE (Yainville), M. DUCHESNE (Orival), Mme HARAUX (Montmain), M. JAOUEN (La Londe), M. MERLIN (Saint-Martin-du-Vivier) à partir de 20h57, Mme THERY (Saint-Léger-du-Bourg-Denis).